

La formation BPREA vous permet de **construire votre projet d'activité professionnelle** en valorisant votre passion pour l'agriculture tout en approfondissant vos connaissances des techniques de productions agricoles.

Le **BP Responsable d'Entreprise Agricole** est un diplôme de niveau 4.

Ce diplôme permet :

- d'obtenir la **capacité professionnelle agricole** requise pour bénéficier des aides publiques à l'installation,
- d'accéder à un emploi de salarié agricole.

Après obtention du diplôme, il est également possible de poursuivre la formation vers un diplôme de niveau 5.



Principales activités et conditions d'environnement du métier d'agriculteur :

L'agriculteur est un chef d'entreprise qui gère techniquement et économiquement des surfaces (cultures) ou des animaux selon les productions de son exploitation. Les choix d'orientations de l'exploitation sont nombreux et demandent des compétences en gestion de l'entreprise.



Conditions d'inscription et prérequis :

Avoir plus de 18 ans

Modalité de sélection des candidats : dossier de candidature, entretiens et tests de positionnement

Délais d'accès à la formation variables en fonction du mode de financement.

Possibilité d'inscription sur liste d'attente en fonction du nombre de places disponibles.



Calendrier : 1 session par an, démarrage en octobre



Taux d'insertion et de satisfaction des stagiaires :

↪ Taux d'insertion professionnelle (dont taux de poursuite d'études) : non évalué

↪ Taux de satisfaction des bénéficiaires : 91 %

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation d'une durée totale de 1200 heures alterne des temps en centre de formation (cours, travaux pratiques et interventions de professionnels), des temps de formation en distanciel sur la plateforme d'apprentissage en ligne du centre de formation et des temps de stage en entreprise (280H min)

Possibilité d'adapter le parcours en fonction des acquis du candidat (tests de positionnement, VAA)



Durée de la formation :
environ 9 mois



Frais pédagogiques et financement :

Formation BP REA : devis personnalisé en fonction du profil du candidat (Prestation exonérée de TVA – Art 261-4-4 CGI).

Le financement de la formation est fonction de votre statut (CPF, Pôle emploi, Transition Pro, OPCO, financement personnel, ...).

Nous vous accompagnons pour mettre en œuvre les différentes possibilités de financement de votre formation.



Ce diplôme est également accessible par la voie de l'apprentissage et de la VAE



Accessibilité au public en situation de handicap

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap.

Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de la formation est divisé en 7 capacités :

Capacité 1 : Principaux mécanismes qui régissent les systèmes vivants (respiration, nutrition, transformation de la matière, écosystèmes...). Les différents types d'agriculture (comparaison de différents modèles, évolution de la PAC...)

Capacité 2 : Choix des productions mises en marché, construction de scénarios d'évolution possible, conduite d'un changement de système... Encadrement d'une équipe, gestion des pointes de travaux...

Capacité 3 : Cette capacité est déterminée en fonction du projet du candidat (production animale viande, production laitière, maraichage, cultures, transformation...). C'est l'étude technique du cœur du projet.

Assolement, rotation, diagnostic de l'état des sols, valorisation des effluents d'élevage, conduite des productions animales et du système fourrager, gestion de la santé animale et végétale, itinéraires techniques des productions végétales, amélioration du bien-être des animaux....

Capacité 4 : Gestion de la trésorerie, analyse des coûts de production, marges brutes, analyse de la performance technico-économique, financière environnementale et sociales, gestion des démarches qualités...

Capacité 5 : Mise en marché d'un produit ou d'un service, négociation d'un contrat ou d'un projet d'investissement, élaboration d'un projet collectif d'entreprises ou de filière....

Capacité 6 et 7 : Ces deux capacités correspondent à des modules spécifiques à chaque centre de formation. Elles sont souvent techniques et peuvent permettre de répondre à des souhaits de diversification de l'entreprise. (Apiculture, Aviculture, Accueil à la ferme, Transformation laitière, ...)

Evaluation

Le BPREA est un diplôme organisé et délivré en Unités Capitalisables.

Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de certification.

Le candidat a la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Taux de réussite : 88 %